



VILLE DE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
...ma vie, ma ville !

PROCÈS VERBAL – 21 OCTOBRE 2008

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Le 22 octobre 2008

À une séance régulière du Conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts, tenue dans la salle du conseil, située au 50, rue Saint-Joseph, le 21 octobre 2008 à dix-neuf heures trente (19h30), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Messieurs les conseillers: Grant MacKenzie, Jean-Léo Legault, Robert Lamarre, Sylvain Marinier et Kenneth Hague, mesdames les conseillères Kathleen S. Labelle et Nicole Meloche, sous la présidence de son honneur le maire Laurent Paquette.

Était également présent monsieur Benoit Fugère, greffier.

Ouverture de la séance

Le maire Laurent Paquette procède à l'ouverture de la séance

Mot de bienvenue

Le maire, Laurent Paquette, souhaite la bienvenue aux citoyens dans l'assistance.

AG2008-10-088

Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE

les membres du conseil ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts;

ATTENDU QUE

les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Kathleen S. Labelle, conseillère

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

AG2008-10-089

Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 16 septembre 2008

ATTENDU QUE

le greffier a remis une copie de ce procès-verbal, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Kathleen S. Labelle, conseillère

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts approuve le procès-verbal de la séance régulière du 16 septembre 2008.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

ADMINISTRATION

AG2008-10-90

Révision budgétaire de l'exercice financier pour l'année 2008 – Office municipal d'habitation de Sainte-Agathe-des-Monts

ATTENDU QUE

l'agglomération a approuvé le budget de l'année 2008 pour l'Office municipal d'habitation de Sainte-Agathe-des-Monts lors de la séance régulière du 15 janvier 2008 par la résolution numéro AG 2008-01-4;

ATTENDU QUE

suite à une révision budgétaire de la S.H.Q. en date du 10 septembre 2008, un montant supplémentaire de huit mille cinq cents dollars (8,500.00 \$) a été octroyé à l'office municipal d'habitation afin de procéder à différentes réparations et mise à niveau des systèmes d'alarmes dans les trois ensembles immobiliers. ;

ATTENDU QUE

ce montant affecte le déficit d'exploitation de l'Office municipal d'habitation, il est nécessaire que le conseil approuve ce nouveau budget ;

ATTENDU QUE

la ville finance 10% du déficit de l'Office municipal d'habitation, la balance étant financée par la Société d'habitation du Québec ;

Il est proposé par Robert Lamarre, conseiller

appuyé par Jean-Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts approuve le nouveau budget de l'Office municipal d'habitation tel que présenté en date du 10 septembre 2008.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire numéro 02-529-00-963 et que le trésorier soit autorisé à effectuer le déboursé à cet effet.

ADOPTÉE

AG2008-10-091

Transport Adapté & Collectif des Laurentides – Quote-part des municipalités - Majoration

ATTENDU QU'

il y a lieu d'entériner par résolution le montant de la subvention annuelle pour l'année 2009, le protocole d'entente, signé en 2005, se renouvelant automatiquement;

ATTENDU QUE

lors de sa réunion annuelle, le conseil d'administration du Transport adapté et collectif des Laurentides a majoré ses tarifs dû à la hausse des coûts de la commission de Transport du Québec;

ATTENDU QU'

un montant non prévu au budget 2008 de l'organisme Transport Adapté et Collectif des Laurentides de 15 000\$ s'ajoute aux opérations actuelles et qu'il en sera ainsi pour l'année 2009 ;

ATTENDU QUE

le conseil d'agglomération a, par sa résolution numéro AG2008-03-027 adoptée lors de la séance régulière du 18 mars 2008, entériné le paiement de la quote-part annuelle pour l'année 2009 au taux de 1,99\$/par habitant ;

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Jean-Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts accepte la modification de la quote-part annuelle, au taux de 2,40 \$ /par habitant, (population : 10 267 personnes incluant Ivry-sur-le-Lac) pour l'année 2009, et autorise le paiement à l'organisme « Transport Adapté & Collectif des Laurentides » de ce qui représente la somme de 24 640,80 \$, pour l'exercice financier 2009, payable en janvier de cette même année.

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer cette dépense qui sera imputée au poste budgétaire numéro 02-379-00-959.

ADOPTÉE

TRÉSORERIE

AG2008-10-092 Comptes payés – Septembre 2008

Il est proposé par Robert Lamarre, conseiller

appuyé par Kathleen S. Labelle, conseillère

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts approuve les comptes déjà payés du mois de septembre 2008, au montant de 107 297,05 \$.

ADOPTÉE

AG2008-10-093 Dépôt du certificat du trésorier – Disponibilité de crédits – Fonds agglomération

Il est proposé par Nicole Meloche, conseillère

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts approuve le dépôt du certificat du trésorier numéro CT-2008-9 – Disponibilité de crédits – Fonds agglomération.

ADOPTÉE

AG2008-10-094 Appropriation du surplus

ATTENDU QUE

divers projets auraient dû être réalisés l'an dernier à même les budgets prévus à cette fin et qu'ils ont été reportés en 2008 ;

Il est proposé par Sylvain Marinier, conseiller

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts approuve les affectations des appropriations du surplus libre au budget 2008 pour la réalisation des projets suivants :

Enseigne d'identification pour la caserne	(02-229-17-641)	5 000 \$
Plan des mesures d'urgence	(02-239-00-419)	20 000 \$

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

AG2008-10-095

Centre régional de services aux bibliothèques publiques des Laurentides (CRSBPL) - Entente

Il est proposé par Nicole Meloche, conseillère

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts autorise le greffier à signer pour et au nom de la Ville, la convention à intervenir entre la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts et le Centre régional de services aux bibliothèques publiques des Laurentides, pour une période s'échelonnant du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009.

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer cette dépense au montant total de 42 105\$, pour l'année 2009, au poste budgétaire 1-02-7-2-9-30-964, avant le 31 mars 2009.

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts accepte que la contribution pour l'entente de 2009 soit ajustée selon la population d'agglomération qui sera établie par le Gouvernement du Québec pour l'année 2009.

ADOPTÉE

AG2008-10-096

Festi-neige Sainte-Agathe-des-Monts - Utilisation de la place Lagny

ATTENDU QUE

Festi-Neige Sainte-Agathe-des-Monts aura lieu du 21 novembre 2008 au 22 mars 2009;

ATTENDU QUE

cet événement est organisé par la Chambre de commerce de Sainte-Agathe

ATTENDU QUE

cet événement prévoit plusieurs activités qui se tiendront au centre-ville dont l'aménagement d'une patinoire sur le lac des Sables et une course de chiens de traîneaux sur le lac des Sables.

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts autorise l'utilisation de la Place Lagny et du pavillon J-A Ratelle du 21 novembre 2008 au 22 mars 2009, avec un arrêt du 2 au 16 décembre 2009 pour permettre la tenue du Marché de Noël.

QUE la Chambre de commerce fournisse d'ici le 1^{er} novembre 2008 une preuve d'assurance responsabilité civile et accident de un million de dollars désignant l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts à titre d'assurée additionnelle.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

AG2008-10-097

Démission d'un pompier

ATTENDU QUE

monsieur Michel Meunier a remis sa démission à titre de pompier pour la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts ;

Il est proposé par Sylvain Marinier, conseiller

appuyé par Robert Lamarre, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts accepte la démission de monsieur Michel Meunier, effective le 7 octobre 2008, à titre de pompier de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts.

ADOPTÉE

AFFAIRES NOUVELLES

AG2008-10-098

Protocole d'entente pour exercice d'incendie – 191 et 193-195, boulevard Norbert-Morin

ATTENDU QUE

la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts a reçu une offre de la part du propriétaire des immeubles situés au 191 et 193-195, boulevard Norbert-Morin, d'utiliser les bâtiments pour une pratique d'incendie pour les pompiers ;

ATTENDU QUE

ce type d'exercice n'est pas souvent possible et que c'est un outil formateur très efficace;

Il est proposé par Nicole Meloche, conseillère

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts, sur la recommandation du directeur du Service de sécurité incendie, accepte l'offre de monsieur François Lamont, représentant la compagnie 9196-8289 Québec inc., propriétaire des immeubles situés au 191 et 193-195, boulevard Norbert-Morin, portant le matricule numéro 4302-05-0276, d'utiliser ces bâtiments pour des exercices d'incendie.

QUE le conseil municipal accepte le protocole d'entente intervenu avec monsieur François Lamont, représentant la compagnie 9196-8289 Québec inc., en date du 17 septembre 2008 et entérine la signature du directeur du Service de Sécurité incendie

ADOPTÉE

AG2008-10-099

Discours du maire sur la situation financière de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts

Allocution présentée par monsieur Laurent Paquette, maire

Chers contribuables,

À quelques semaines de la fin de l'année financière en cours et de la présentation des prévisions budgétaires de l'année suivante, nous avons à présenter le portrait financier de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts.

Les états financiers de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts indiquent un surplus de **168 496 \$** pour l'exercice 2007. Ainsi, au 31 décembre 2007, l'agglomération possédait un surplus accumulé de **596 714 \$** lequel inclut le surplus de l'exercice 2007.

Pour ce qui est de l'exercice financier en cours, nous anticipons **un surplus**. Dans le cadre de son programme triennal d'immobilisations, l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts a poursuivi son travail au niveau du schéma de couverture de risque incendie et de son programme d'installation de bornes sèches, et a aussi fait l'acquisition d'une unité d'urgence pour son service de sécurité publique. Le conseil a également procédé à l'ajout de mobilier et d'arbres pour la place Lagny.

Le conseil municipal de l'agglomération aura à élaborer au cours des prochaines semaines un budget qui devra établir les revenus et dépenses inhérents aux compétences d'agglomération qu'il doit exercer. L'exercice budgétaire requiert toujours une attention spécifique de la part du conseil puisqu'il faut s'assurer de bien répartir les revenus et dépenses de proximité et d'agglomération.

En 2009, nous prévoyons nous consacrer notamment aux projets suivants:

- Poursuite de l'application du schéma de couverture de risque
- Poursuite du programme d'installation de bornes sèches
- Rénovation du centre sportif

Une liste plus détaillée des projets et immobilisations vous sera présentée lors du dévoilement des prévisions budgétaires 2009 dans le cadre du programme triennal d'immobilisations.

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous informe que les membres du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts ne reçoivent aucune rémunération.

Au cours de la prochaine année, le conseil d'agglomération envisage de poursuivre les discussions avec les conseils des deux municipalités liées, soit Ivry-sur-le-Lac et Sainte-Agathe-des-Monts, afin de permettre d'alléger le mode de fonctionnement de l'agglomération. Voilà donc un bref aperçu de la situation actuelle et des orientations préliminaires que le conseil d'agglomération envisage de mettre de l'avant en 2009.

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Robert Lamarre, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le dépôt du rapport du maire sur la situation financière de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts et qu'il soit publié dans l'édition du samedi 25 octobre 2008 du journal "L'Information du Nord".

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer cette dépense qui sera imputée au poste budgétaire 02-140-00-341.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR.

AG2008-10-100

Levée de la séance

Il est proposé par Sylvain Marinier, conseiller

appuyé par Jean-Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

Le maire, Laurent Paquette

Le greffier, Benoit Fugère

INDEX DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES LE 21 OCTOBRE 2008

AG2008-10-88	Adoption de l'ordre du jour
AG2008-10-89	Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 16 septembre 2008
AG2008-10-90	Révision budgétaire de l'exercice financier pour l'année 2008 – Office municipal d'habitation de Sainte-Agathe-des-Monts
AG2008-10-91	Transport Adapté & Collectif des Laurentides – Quote-part des municipalités - Majoration
AG2008-10-92	Comptes payés – Septembre 2008
AG2008-10-93	Dépôt du certificat du trésorier – Disponibilité de crédits – Fonds agglomération
AG2008-10-94	Appropriation du surplus
AG2008-10-95	Centre régional de services aux bibliothèques publiques des Laurentides (CRSBPL) - Entente
AG2008-10-96	Festi-neige Sainte-Agathe-des-Monts - Utilisation de la place Lagny
AG2008-10-97	Démission d'un pompier
AG2008-10-98	Protocole d'entente pour exercice d'incendie – 191 et 193-195, boulevard Norbert-Morin
AG2008-10-99	Discours du maire sur la situation financière de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts
AG2008-10-100	Levée de la séance